

**> Le Secrétariat Général**

**Diffusion** : Comité Directeur, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Direction Administrative, Cadres Techniques, Personnel Fédéral, 100% Badminton.

**Présent(e)s Vendredi** : H. Bussolino, E. Canal, M. Godin, J.-F. Aninat, P. Chatellier, P.-E. Panier, C. Privat, P.-A. Tramier, P. Vayssiere, P. Bildstein (DC), A. Lemoine (DAF), J.-M. Pocholle (DTN).

**Présent(e)s Samedi** : H. Bussolino, E. Canal, M. Godin, M. Walhen, J.-F. Aninat, P.-A. Tramier, P. Vayssiere, P. Bildstein (DC), A. Lemoine (DAF), J.-M. Pocholle (DTN).

Départ à 9H00 : P. Chatellier, P.-E. Panier, C. Privat.

**Excusé(e)s** : M.-C. Leroy, C. Barthel, B. Ressouche.

***Le Bureau décide*****Direction Technique Nationale**

De la mise en œuvre, à titre expérimental, de la "Subvention formation continue" pour les employeurs (ligues et autres) libérant leurs cadres techniques afin de participer à l'encadrement des collectifs France jeunes ou à toute démarche de formation continue.

De l'attribution d'une dotation Adidas aux joueurs de la sélection nationale du championnat d'Europe vétérans.

**Secteur Gestion**

De l'actualisation du tarif de remboursement des frais kilométriques en conformité avec le Bulletin officiel des impôts n° 11 du 25 janvier 2010. Le montant remboursé, pour un véhicule automobile et par kilomètre, passera à 0,299 € à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

De l'ouverture de comptes auprès de la Société Générale et donne l'autorisation de signature, en plus de Paul-André Tramier, à Hélène Bussolino, Christian Barthel, et

Alain Lemoine et Maryse Cadet, dans le cadre de leur délégation respective, pour le compte principal "Fédération Française de Badminton".  
Les autres comptes, accessoires au compte principal, seront ouverts progressivement.

De la revalorisation des frais d'engagement aux compétitions fédérales individuelles, inchangées depuis 2001.

Les nouveaux barèmes s'évaluent comme suit :

- Simple : 18 €
- Doubles : 11 € par joueur

## **Secteur Compétitions**

---

De l'attribution du Championnat de France Vétéran, du 28 au 30 mai 2010, au Badminton Club Narbonnais.

## **Secteur Communication, Evènementiel**

---

De la participation au Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMLC).

Ce salon est le moyen très pertinent de rencontrer les élus des collectivités territoriales et autres décideurs afin de leur présenter la pratique du badminton (DJ), les mesures en matière d'équipements, les nouvelles règles techniques et de les sensibiliser aux services de la fédération (pour les clubs non affiliés par exemple).

Il aura lieu à Paris, Porte de Versailles, du 23 au 25 novembre 2010.

## ***Le Bureau prend acte***

---

### **Direction Technique Nationale**

---

De l'abonnement annuel souscrit auprès de la plateforme de partage vidéo Dartfish TV, suite à une période d'essai gratuite de 3 mois.

Les abonnés peuvent avoir trois statuts différents : visualisateur (peut simplement regarder la vidéo), consommateur (peut regarder et télécharger) ou contributeur (peut regarder, télécharger et envoyer des vidéos).

### **Secteur Compétition**

---

Des travaux concernant le calendrier 2010-2011 en cours d'élaboration, en raison des incertitudes du calendrier international pour la deuxième partie de saison et des éléments de la réforme des compétitions jeunes.

Le calendrier prévisionnel sera validé par un vote par correspondance dans les meilleurs délais.

De la proposition qui sera soumise au vote du Comité directeur d'aligner les catégories d'âge des vétérans sur celles de la BWF et, de ce fait, d'intégrer les catégories V6 et V7.

Du lancement d'une étude concernant l'appellation des championnats et leur organisation afin de répondre aux enjeux d'une communication plus large.

Des travaux des commissions fédérales haut niveau et jeunes sur les modifications à conduire concernant les compétitions jeunes.

## **Secteur Gestion**

---

De l'inscription de la fédération à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance), en tant que mandataire d'assurance, nécessaire dans le cadre de la gestion des licences.

D'un contrôle fiscal, en cours, ayant trait à la TVA.

## **Secteur Evènementiel**

---

De la candidature de la France pour l'organisation d'un Super Series « premier » pour la période 2011-2013.

20 pays ont déclaré leur intention d'héberger un Super Series dont 8 se sont positionnés sur un des 4 Super Series « premier ».

## **Secteur Communication, Evènementiel**

---

De la présentation du rôle du secteur communication. Le secteur communication est par définition un secteur transversal. Son rôle est donc de centraliser l'ensemble des sujets et initiatives de communication afin d'établir une politique de communication fédérale efficace.

De la proposition d'un nouveau modèle économique des partenariats.

Deux options sont présentées :

- optimiser l'existant sur le modèle actuel Prestataire de services / FFBA (interne)
- réorganiser le fonctionnement des partenariats, en externalisant 100% de la recherche à une régie marketing.

Le principe de fonctionnement se fera en début de la saison prochaine.

De la présence officielle de la Fédération sur les réseaux sociaux Facebook et Tweeter et des limites à apporter à cette présence.

De l'objectif de la Commission de communication interne de faciliter la diffusion des informations et des documents entre les acteurs ciblés.

Quatre travaux à court et moyen terme ont été recensés :

- Bulletins d'information des secteurs ;
- Dossier d'accueil pour les nouveaux élus et salariés ;
- Site intranet ;
- Trombinoscope.

## **Secteur Développement**

---

De la mise en place d'un traitement adapté des projets de contractualisation DOM-TOM pour 2010.

Du report au mois de septembre 2010 de la date limite de retour des dossiers de contractualisation afin de pouvoir apporter un meilleur accompagnement si nécessaire.